



Elidja ZOSSOU

Editorial *Pour une meilleure communication entre le CIPCRE-Bénin et ses partenaires*

Chers partenaires à divers niveaux, vous tenez entre vos mains, l'édition initiale du bulletin d'information que le CIPCRE-Bénin se propose de publier périodiquement sur *Notre Environnement*. Nous avons enfin pris cette décision dans le but de :

- maintenir le contact avec les institutions partenaires réelles et potentielles du CIPCRE-Bénin ; les membres de l'ONG et les personnes ressources ;
- informer régulièrement le public des activités du CIPCRE-Bénin.

Par ailleurs, nous souhaitons que ce bulletin nous serve de levier pour relever le défi de la veille stratégique relative à *Notre Environnement*. Outre les interventions d'ordre pratique, la préoccupation actuelle du CIPCRE-Bénin est de coloration stratégique et relève de l'impératif que les différents acteurs jouent chacun son rôle pour une gestion efficace de *Notre Environnement*. Cette gouvernance environnementale peut être promue, entre autres actions, par la capitalisation dont le présent bulletin se veut être le porte flambeau. C'est pourquoi, à travers chaque édition, nous nous évertuerons à :

- relayer la perception, les expériences et/ou les suggestions d'une autorité ou d'une personne ressource sur la gestion concertée de l'environnement au niveau local (**Gouvernance environnementale**) ;
- publier des données ou des informations sur une thématique environnementale actuelle ou sur des pratiques modèles de gestion du milieu (**Notre temps**) ;
- vous restituer les activités que nous aurions menées sur la période écoulée et nos projections de la période d'après (**CIPCRE-Info**) ;
- valoriser le partenariat et le travail en réseau (**Coopération**).

Mais nous ne voulons pas d'une communication unidirectionnelle ! C'est pourquoi nous serions très heureux de recevoir et d'en publier en feed back synthétique, vos conseils, suggestions, critiques et tous autres apports pouvant nous permettre d'améliorer *Notre Environnement*, aujourd'hui et demain !

Dans ce Numéro :	
• Editorial	1
• Cinq ans de Gouvernance Environnementale au sein des Communes au Bénin	1
• Les zones humides du Sud-Est du Bénin : Analyse des problèmes actuels	2
• Le Groupe d'Action National (GAN-Bénin) : un exemple de réseau d'ONG engagées pour le développement à la base	3
• CIPCRE-Info	4
• Espace Jeu-Info	4

Gouvernance environnementale

Cinq ans de Gouvernance Environnementale au sein des Communes au Bénin : entretien avec Monsieur Jonas AKLE, Maire de la Commune des Aguégus

Notre Environnement :

Quelles sont les compétences de la commune en matière de Gouvernance environnementale selon les lois de la décentralisation dans notre pays ?

M. Jonas AKLE : La gouvernance locale est un élément important à plus d'un titre et se manifeste à plusieurs niveaux et sur divers aspects à savoir :

- Cadre de vie des populations ;
- Ressources naturelles qui constituent des facteurs de production, de développement (plan d'eau, plaines inondables)



La gestion locale de l'environnement est un élément important, et les lois

sur la décentralisation l'ont montré. Chaque commune possède des compétences pour gérer tant le cadre de vie, le problème d'hygiène sur son territoire, la salubrité, le problème des aménagements, etc. autant d'éléments qui sont prévus dans certains articles des lois sur la décentralisation. La commune des Aguégus est une zone semi lacustre où nous avons à gérer à la fois le

peu de terre et les plans d'eau, qui constituent à la fois le cadre de vie et un facteur de production.

N.E : Comment votre Commune s'est-elle réellement impliquée dans la gouvernance environnementale locale ?

J.A : Notre Commune est dans un état vierge en matière d'organisation et d'équipement ; pour gérer l'environnement, nous avons mis l'accent dans l'élaboration du PDC, sur des actions dans les domaines de l'hygiène et de la salubrité où le pro-

Suite page 3

Les zones humides du Sud-Est du Bénin : Analyse des problèmes actuels

Introduction

Les zones humides appelées communément les « reins de la terre », sont des écosystèmes d'intérêt stratégique à cause de leurs rôles écologiques, économiques et parfois culturels. C'est d'ailleurs ce pour quoi la plupart des zones humides à l'échelle mondiale dont la basse vallée de l'Ouémé et la lagune côtière au Bénin, sont classées comme site Ramsar, témoignant de leur intérêt patrimonial planétaire.

Malgré ce fait, les sites humides du Sud-Est du Bénin, sont en général objet d'une destruction sans précédent dont les causes sont multiples.

Problèmes des sites humides

La principale cause de la destruction des sites humides reste la gestion qu'en font les



populations riveraines. Il s'agit en réalité des activités engendrant diverses formes de pollution et la dégradation des ressources végétales, animales et minérales des sites.

Ces problèmes ont pour noms :

- Comblement des sites avec des déchets ménagers ;
- Comblement par des sédiments minéraux ;
- Disparition de la faune ;
- Erosion du sol ;
- Pollution des eaux (eaux usées, rejets industriels, etc.) ;
- Déboisement / déforestation ;

- Menaces de disparition d'espèces spécifiques et utiles aux populations ;
- Techniques inadéquates d'exploitation sur les sites (pêche, extraction du sable, activités agricoles, etc.) ;
- Envahissement des cours par la jacinthe d'eau ;
- Pollution due à l'usage des produits chimiques (engrais et pesticides, etc.) ;
- Pollution due à la contrebande des produits pétroliers.

Les alternatives de sauvegarde de ces milieux humides et des ressources naturelles qu'ils génèrent passent obligatoirement aujourd'hui par des actions de gestion rationnelle de la part des principaux acteurs.

Cas des sites humides de Porto-Novo

L'analyse de la situation des sites humides de la ville de Porto-Novo montre que la présence et l'ampleur des problèmes sont surtout dues à la densité de la population. Mais d'un cas de problème à un autre, on note des causes variables. Ainsi, les dépotoirs sauvages d'ordures de grandes étendues dans les sites humides de Porto-Novo sont surtout dus à la non viabilisation à temps du foncier urbain,

à la mauvaise organisation de la collecte des déchets, au degré de paupérisation des populations et à l'incivisme de certaines catégories de citoyens.

Tout ceci a favorisé ou occasionné la pollution et le comblement des sites humides entraînant par conséquent la perte de la diversité biologique de ces zones, la perte des rôles écolo-



giques de ces milieux humides et les inondations fréquentes à Porto-Novo avec leur cortège de maladies (péril hydrique et péril fécal).

Conclusion

Les sites humides du Sud-Est du Bénin sont en proie à des phénomènes de dégradation qui risquent d'altérer leurs fonctions classiques. Il en existe, d'assez problématiques dans toutes les Communes mais beaucoup plus à Porto-Novo, que dans les autres.

Pour remédier à cette situation, il faut un véritable engagement des autorités locales qui doit passer par l'élaboration d'outils didactiques pour la sensibilisation des riverains et l'initiation d'activité pouvant faire de ces sites des « zones programmes » et donc à terme la revalorisation de ces derniers.

Paulin DOSSOU
Géographe
Coord. au CIPCRE-Bénin

Notre Environnement

Comité de Rédaction :

Directeur de publication :

ZOSSOU G. Elidja

Rédacteur en Chef et

Secrétaire de Rédaction :

DOSSOU Paulin J.

Membres :

BARKA C. Guénoukpa

GAGBEGNON Gabriel

ODUSHINA David

ATEGBO Esaïe

HOUSSOU Moïse

TCHIBOZO François

OTCHOOUN Barthélémy

Ont collaboré à ce Numéro :

- DOSSOU Sylvie J.
- SOUDE Jacques
- DOSSOU Charles D.
- YOROU Nourou S.

Impression :
Prestige d'encre
Porto-Novo

Cinq ans de Gouvernance Environnementale au sein des Communes au Bénin : entretien avec le Maire de la Commune des Aguégus (suite)

blème d'accès aux latrines se pose face aux défécations dans les eaux utilisées pour divers usages, et qui sont cause de plusieurs maladies.

Ainsi, près d'une quarantaine de latrines publiques sont construites pour couvrir les villages à raison de deux (2) latrines/village, sur le budget de la commune, à travers aussi certains projets du gouvernement notamment le MEPN avec le projet KFW qui a construit quelques latrines.

Aussi, nous sommes-nous attelés à faire prendre par les populations l'habitude d'utilisation des latrines plutôt que d'utiliser les plans d'eau.

Sur le plan de l'assainissement, nous avons aussi négocié avec la Direction Départementale de la Santé de l'Ouémé pour avoir un Agent d'hygiène publique. Avec ce dernier, nous faisons l'IEC pour éduquer les populations sur l'hygiène à travers des activités de sensibilisation pour protéger leurs enfants ; nous avons aussi monté un programme dont le but est de doter la commune d'une voirie communale. Ce dossier élaboré a été soumis au PNDCC dans le ca-

dre des opportunités offertes pour avoir une voirie communale.

N.E. : Quels sont les résultats de vos actions ?

J.A. : En terme de résultats, en plus des latrines qui sont visibles, il y a une habitude développée au niveau des populations qui utilisent les latrines, plutôt que d'aller dans la nature ; le processus d'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune (SDAC) est amorcé et se poursuit dans le but de créer des espaces réservés à l'alimentation des animaux. A cela, s'ajoutent le reboisement des places publiques, des écoles et de la protection des berges contre l'érosion. Cette activité a été financée sur notre propre budget et les apports de certains partenaires notamment les Ministères de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MEPN) et celui de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).

N.E. : Quelles sont vos difficultés ?

J.A. : Certaines activités programmées dans notre PDC n'ont pas pu être réalisées. Ainsi, les projets d'Etat comme le PADEAR (accès

à l'eau potable) et le programme de réhabilitation des sites touristiques n'ont pas été exécutés pour diverses raisons. Mais la plus grande difficulté est le comportement de la population face à l'hygiène publique et la divagation des animaux dans les agglomérations.

N.E. : Quelles sont vos perspectives ?

J.A. : Comme perspectives, il s'agit de :

- élaborer le (SDAC) ;
- continuer l'éducation de la population afin qu'elle change de comportement sur le plan de l'hygiène et de la salubrité tant domestique que publique ;
- Aborder concrètement la résolution du problème de la gestion des plans d'eau, de l'aménagement des plans d'eau dans le but de l'augmentation de la production halieutique et agricole.
- Elaborer le 2^{ème} PDC et fixer à travers cette élaboration nos ambitions dans le domaine environnemental, etc.

*Entretien réalisé par
Jacques SOUDE (Géographe)
Coordonnateur au CIPCRE-Bénin*

Coopération

Le Groupe d'Action National (GAN-Bénin) : un réseau d'ONG engagées pour le développement à la base

Le Groupe d'Action National (GAN) est un réseau d'Organisations Non Gouvernementales du Bénin, ayant en commun les partenaires financiers allemand (EED) et Néerlandais (ICCO). Ce réseau est né du souci des dites structures de créer un cadre de concertation et d'échanges.

Le GAN est constitué de onze ONG réparties sur toute l'étendue du territoire national et in-

tervenant dans des domaines variés. Ce sont : AFA-Bénin, AFAP, BETHESDA/DCAM, BUPDOS, CBDIBA, CEBEDES, CIPCRE-Bénin, DEDRAS, GABF, GERED, REDAD.

Les ONG concernées disposent de compétences avérées dans les principaux domaines ci-après : Education des Adultes/ Alphabétisation, Genre et Développement, Promotion de l'Artisanat, Gouvernance et développement local,

Environnement, amélioration de conditions d'hygiène et d'assainissement, promotion des micro-entrepreneurs, consultance, facilitation, intermédiation sociale, etc.

Depuis 2006, ce réseau organise l'observation des processus électoraux à divers niveaux.

Sa force réside dans la flexibilité de son organisation.

*Guénoukpa Chabi BARKA
(Administrateur du travail)*

1- Célébration de la Journée Mondiale de la Femme par le CIPCRE-Bénin et ses partenaires.

Dans le cadre de la Journée Mondiale de la Femme, le CIPCRE-Bénin a procédé à une sensibilisation de ses partenaires de la Commune de Bonou. En se basant sur le thème retenu au niveau national : *La représentativité des femmes dans les sphères de prise de décision*, les participants à la journée ont eu à analyser les handicaps qui se dressent sur leur chemin dans le domaine de la promotion des femmes.

La séance s'est déroulée dans la salle de réunion de la mairie de BONOU avec les partenaires du projet "PROMotion de la Gouvernance Environnementale Locale (PROGEL) de ladite commune.

Partant de la présentation des résultats d'une mini enquête réalisée à cet effet sur la commune, les principales causes de ce phénomène sont étudiées (poids de la tradition, manque de confiance en



soi, pauvreté et analphabétisme etc.). Naturellement, des mesures correctives sont envisagées entre autres :

*Appuyer/accompagner l'alphabétisation des adultes et les actions de

promotion et de scolarisation des filles pour leur éviter le même sort d'illettrisme que leurs géniteurs.

*Mener des démarches de concert avec le maire, pour que les femmes de cette commune bénéficient aussi du programme de micro crédits alloués aux femmes par le gouvernement à des fins de réduction de la pauvreté.

Pour une mise en application effective de ces mesures, il a été envisagé la mise en place d'un point focal genre.

Sylvie DOSSOU
(Géographe)

Coord. de la Cellule Genre
du CIPCRE-Bénin

Espace "Jeu-Info"

A propos de la Journée Mondiale de l'environnement 2008

La Journée mondiale de l'environnement, célébrée chaque année le , nous concerne tous directement. C'est, pour les Nations Unies, l'un des principaux moyens pour susciter une plus grande prise de conscience envers et promouvoir l'intérêt et l'action politique. Le thème de la Journée mondiale de retenu pour 2008 est le suivant : " **Non à la dépendance! Pour une économie à faible émission de carbone**".



Trouve les trois mots ou expressions manquants ci-dessus et envoie-les au CIPCRE-Bénin au plus tard le 30 mai 2008 pour gagner un merveilleux cadeau "Ecolo" dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Environnement 2008.

2- Renouvellement du Bureau des membres du CIPCRE-Bénin

L'Assemblée des Membres (AM) du CIPCRE-Bénin, base sociale de l'ONG, a, au terme de sa session ordinaire tenue le 08 mars 2008, procédé au renouvellement de son Bureau pour la 4^{ème} mandature. Ce Bureau élu pour le triennat 2008-2010 est composé de :

- Président : ODUSHINA David
- Rapporteur : GUIDI Euric
- Chargé de Communication : GAGBEGNON Gabriel
- Chargée de mobilisation des ressources :

JOHNSON DOMINGO Jocelyne
- Commissaire aux comptes : AKOGBETO Henri

Les défis que le nouveau Bureau s'emploiera à relever sont, entre autres, la concrétisation des idées de projets associatifs, l'amélioration de la circulation de l'information, et bien entendu la consolidation des acquis des précédentes mandatures présidées respectivement par ATEGBO Esaïe (1998-2003) et DOSSOU Charles (2004-2007).

Gabriel GAGBEGNON
Chargé de Communication de l'AM

3- Implantation du CIPCRE-Bénin dans la Donga

Depuis le 1^{er} mars 2008, le CIPCRE-Bénin mène des activités permanentes dans le département de la Donga au Nord-Ouest du Bénin. En effet, le CIPCRE-Bénin a été retenu par le Gouvernement pour la mise en œuvre du programme dénommé Suivi d'Impact Local Participatif (SILP). A partir de 15 écoles publiques primaires à sélectionner dans les Communes de Bassila, de Djougou et de Copargo, les usagers et les producteurs de services publics seront mis en situation (i) d'évaluer la qualité de ces services, (ii) d'assurer la traçabilité des ressources publiques et communautaires affectées à ces services et (iii) de proposer et mettre en œuvre des mesures correctives aux dysfonctionnements et déficits constatés. Il est mis en place une équipe de cinq personnes (dont 2 femmes) qui sont chargées d'assurer la présence du CIPCRE-Bénin dans le septentrion.

Elidja ZOSSOU .-